











CSA U REA du 15 Juin 2023

Le CSA U REA d'installation s'est tenu jeudi 15 Juin au LEGTA de Toulouse-Auzeville. Le règlement intérieur de cette instance et de sa formation spécialisée a donné lieu à des échanges nourris : nous avons exigé la déclinaison régionale du RI du CSA ministériel qui est en cours d'adoption. L'autorité académique émettant un avis réservé sur certaines propositions le RI du CSA U REA n'a pas été soumis au vote. L'examen d'un nouveau texte est renvoyé à la prochaine réunion d'instance.

Nous avons procédé à l'élection des personnels au conseil médical : 14 représentant.es sur 15 sont issu.es des rangs de l'intersyndicale Elan Commun/FO!

Quid de la rentrée scolaire 2023 ? Aucun document n'avait été transmis par l'autorité académique. A la demande de l'intersyndicale plusieurs points avaient été inscrits à l'ordre du jour : DGH, carte des formations, évolution des dotations en personnels (enseignant.es, ATLS, AED...), réforme de la voie professionnelle, pacte « Enseignant.es et CPE »...

Nos interrogations sont restées sans réponse à l'exception de notre demande portant sur l'évolution de la carte des formations. Le SRFD a confirmé l'ouverture des quatre formations à la rentrée prochaine:

- BTSA Gestion forestière au LEGTA de Vic-en -Bigorre (en section avec le BTSA TC «Produits de la filière bois »)
- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale) et bac Pro TCVA (Technicien Conseil Vente en Produits Alimentaires) à Villefranche-de-Rouerque
- Enseignement technologique "Transformation" pour conforter le STAV existant à Rodez

En revanche le flou qui règne autour de la préparation de la rentrée 2023 est consternant :

Evolution de la DGH 2022/2023 : La mise à jour du logiciel SIBLE n'a pas permis au SRFD de nous présenter le scénario DGH 2023 et la répartition des heures dans les différents établissements de la région. A priori il y aurait une légère augmentation de la DGH obligatoire passant de 633 845h à 634 529h et, à la marge, de la DGH optionnelle (12 687h en 2022 / 12 701h en 2023)

- Evolution de la dotation en personnels: une rentrée 2023 à périmètre constant selon les consignes de la DGER. Le bilan présenté au CSA U REA fait état de la création de 1,1 ETP ATLS et 2 postes enseignant.es (-2,7 ETP « titulaire » et + 4,7 ETP « ACEN » illustrant la cruelle logique de précarisation des emplois). Il masque des situations hétérogènes: dans certains établissements l'érosion des ETP continue (baisses de quotité, suppressions de postes). Les dotations en ETP restent insuffisantes et en deça des besoins réels: à la rentrée prochaine de graves dysfonctionnements sont à prévoir dans les services administratifs et vie scolaire de certains établissements: Narbonne, Ondes...La création de postes médico-sociaux a également été abordée (+15 ETP au niveau national): création d'un poste de médecin scolaire affecté en DRAAF avec un périmètre de compétence sur le public et le privé temps plein. Aucune réponse du SRFD sur la dotation AED...
- Réforme de la voie professionnelle : il n'y aurait pas de réforme de fond qui viendrait s'ajouter à la réforme existante, le MASA aurait une longueur d'avance sur l'EN. La réforme concernerait essentiellement les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) avec la mise en œuvre de la gratification. L'augmentation du nombre de semaines de stage en Terminale ne sera pas obligatoire pour les élèves du MASA mais iels auront la possibilité de faire des semaines de stage supplémentaires dans la limite imposée par les référentiels de formation sur les vacances. Le versement de la gratification correspondant aux PFMP réalisées en 2023 ne sera effectif qu'à compter du 1er janvier 2024.
- Pacte « Enseignant.es et CPE » : des zones d'ombre sidérantes autour de la mise en place de ce pacte. Le SRFD n'avait pas connaissance de la dotation régionale en nombre de « briques » et des modalités de déploiement.

Les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2023 sont très inquiétantes. A cela s'ajoute la mise en œuvre du Pacte : la grande arnaque ! Nous devons nous y opposer collectivement pour obtenir une vraie augmentation de salaire pour toutes et tous. D'ici le 13 juillet refusons d'écouter le chant des sirènes de notre administration : le pacte signe l'arrêt de mort du statut des enseignant.es !